

**Commission : Discipline**

**Date : 07 novembre 2024**

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	02 11 24	STADE RUFFECOIS	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €
COUPE DU DISTRICT - J. DEBRIS	03 11 24	ENT. FOOT 16	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €
COUPE DU DISTRICT - J. DEBRIS	03 11 24	FC FONTENILLE	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €
COUPE DU DISTRICT - J. DEBRIS	03 11 24	ST MAURICE MANOT ANSAC	2 Matches de suspension	Article 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	41€
COUPE DU DISTRICT - J. DEBRIS	03 11 24	CO LUXE	Suspension à titre conservatoire	Article 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	04 11 24	À déterminer ultérieurement
COUPE DU DISTRICT - J. DEBRIS	03 11 24	VILLEBOIS HTE BOEME	4 Matches de suspension	Article 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	60 €

COUPE DES RESERVES – CA & P. LABONNE	02 11 24	FC ROULLET	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €
COUPE DES RESERVES – CA & P. LABONNE	02 11 24	FCC ISLE D'ESPAGNAC	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €
COUPE DES RESERVES – CA & P. LABONNE	02 11 24	GSFP GOND PONTOUVRE	1 Match de suspension	Article 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	04 11 24	35 €

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Marcel BUISSON**

**La Secrétaire : Didier AUBIN**